

INFOS DE JUIN 2018 A JUIN 2019

Info 254 Voitures anciennes

L'un de nos adhérents, Dominique Boussard, nous signale que le club CAME des voitures anciennes passera à Valpuseaux le dimanche 17 juin entre 10h30 et 11h lors de la manifestation d'Auto-Puces à Boutigny. Ils passeront par la Grange-sans-Terre, la rue Chaude, le petit-Frenneville et le grand-Frenneville.

Info 255 Merci à Madame Danno

Madame Danno, qui a habité de nombreuses années à Valpuseaux avec son époux Guy, nous a fait don de documents qu'ils avaient accumulés au fil du temps sur Valpuseaux. Nous la remercions chaleureusement.

Info 256 Résultat concours Valpuseaux sous la neige

18 personnes ont participé à ce concours au mois de février 2018.

8 bouteilles de Champagne décernées lors de l'assemblée générale de l'association du 16 juin 2018 :

- Prix de la plus jolie photo : Christian Bassot
- Prix de la photo du village : Patrick Blancard
- Prix de la photo de sous-bois : Christine Faleur
- Prix de la photo vue rapprochée : Sarah Martineau
- 2 prix de la photo des animaux sous la neige :
 - Liliane et Gérard Langer
 - Yuna Palfroy
- Prix spécial photo plus ancienne : Robert Moindrot.
- Prix spécial d'une photo de l'église : Céline Kolody.

Complément à l'info 256 Résultat concours Valpuseaux sous la neige

En rafraîchissement et en complément de l'info 256, vous trouverez en pièce jointe les 8 photos des gagnants au concours Valpuseaux sous la neige.

De gauche à droite, de haut en bas :

Christine Faleur, Robert Moindrot, Yuna Palfroy
Sarah Martineau, Christian Bassot
Patrick Blancard, Céline Kolody,
Gérard Langer



Info 257 Article du Républicain AG AVE 2018

Voici en pièce jointe l'article du Républicain du 21 juin 2018 sur l'Assemblée générale de l'AVE du 16 juin 2018.

Une association bien vivante



Une cinquantaine d'adhérents étaient présents samedi.

L'assemblée générale de l'association Valpuseaux histoire a eu lieu samedi 16 juin.

Comme chaque année, les adhérents de l'association sont venus nombreux à ce temps fort de l'année. Ainsi, une très belle assemblée de 53 personnes était réunie dans le jardin du Prieuré siège social de l'Association Valpuseaux histoire, soit près d'un tiers des 155 adhérents que compte l'association.

Ce rendez-vous a été marqué par plusieurs interventions. Jean-Pierre Caussanel, tout d'abord, est venu évoquer les plantes de Valpuseaux. Ensuite, Robert Moindrot a présenté un

tarare entièrement restauré par ses soins. Il y a également eu la présentation de la nouvelle bannière de l'église de Valpuseaux. Celle-ci est le fruit de 400 heures de travail par la persévérante Nicole Ginart.

Les résultats du concours-photos sur le thème de Valpuseaux sous la neige a également été annoncé et 7 adhérents qui ont reçu chacun une bouteille de Champagne. A l'issue de cette assemblée qui s'est déroulée dans une ambiance amicale, Xavier Christ, vice-président, a salué la doyenne de l'association qui a 107 ans et sa benjamine qui en a 6. L'assemblée s'est ensuite conclue de manière conviviale autour d'un apéro-dînatire.

■ T.V.

Info 258 Forum des associations 2018

L'AVE sera présente au forum des associations le samedi 8 septembre 2018 de 14h à 18h dans la salle communale de Valpuseaux. Bernadette tiendra le stand de 14h à 18h.

Si certains adhérents peuvent venir l'aider pour les tranches horaires suivantes : 14h à 15h, 15h à 16h, 16h à 17h, 17h à 18h, merci de nous indiquer vos disponibilités. Vous pourrez venir consulter la documentation. Pour les adhérents absents le jour de l'assemblée du 16 juin 2018, ils pourront retirer les infos 2017-2018 et les documents concernant l'assemblée générale.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances,

Info 259 Exposition sur les orchidées

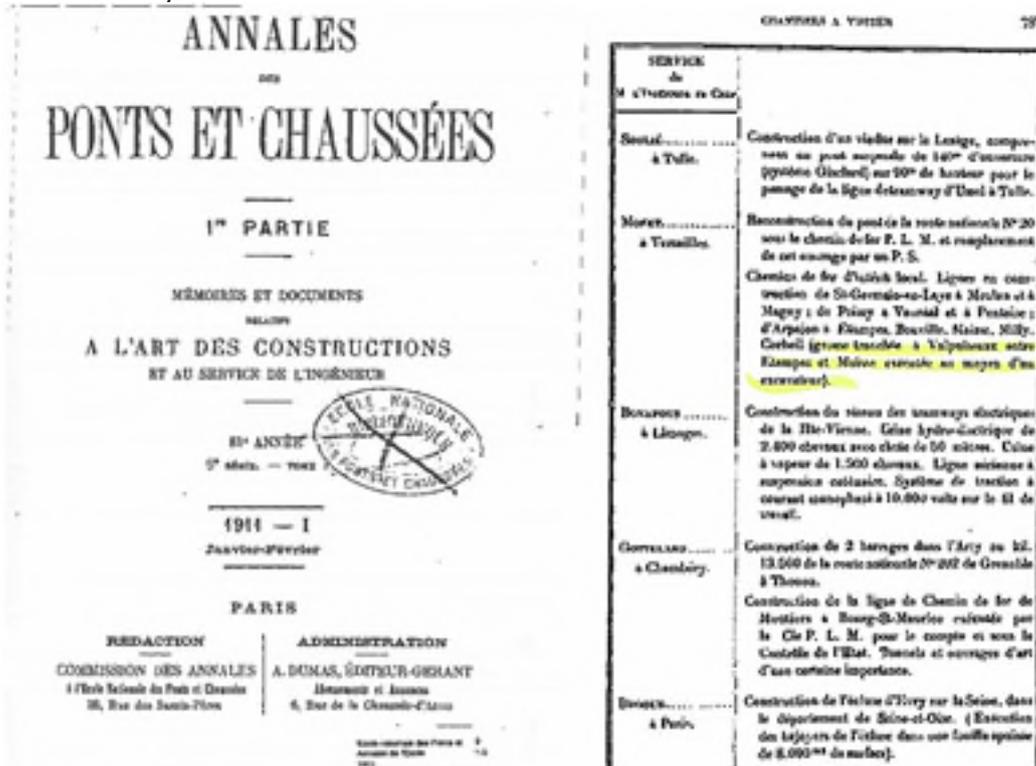
Merci de retenir les dates suivantes :

Samedi 13 octobre et dimanche 14 octobre 2018 de 10h à 17h, l'AVE organise avec un de ses membres spécialiste des orchidées une exposition-photos sur les orchidées présentes sur le territoire de la commune de Valpuseaux. Voir pièce jointe.



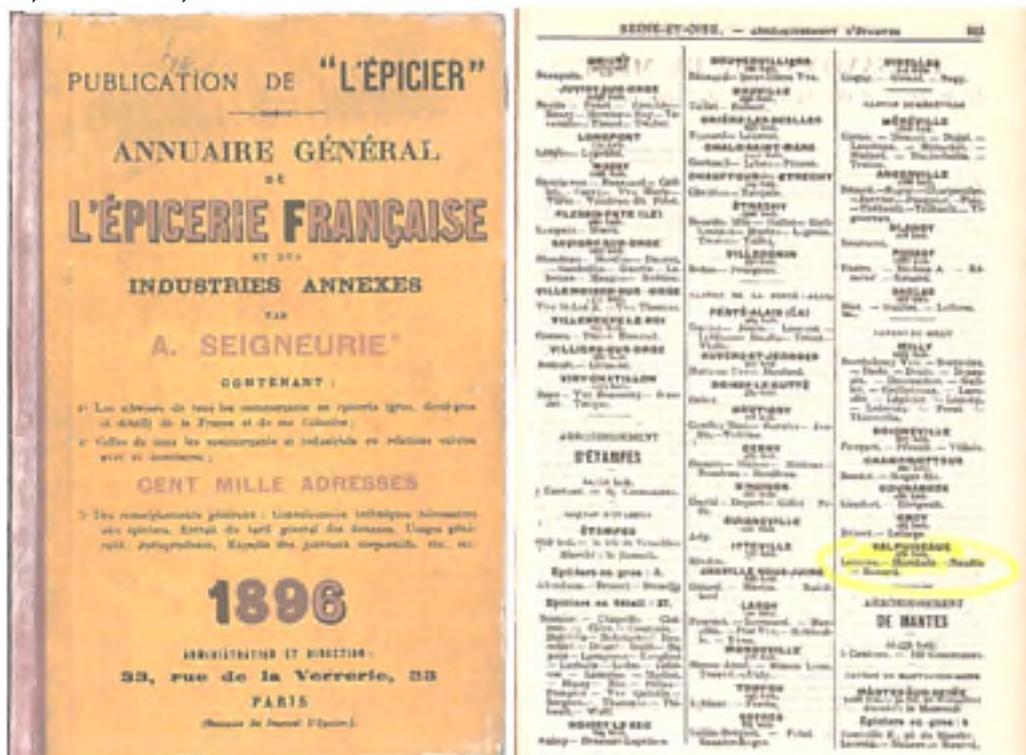
Info 260 Valpuseaux chemin de fer

Voici en pièce jointe un document intéressant concernant "une fosse tranchée à Valpuseaux exécutée au moyen d'un excavateur". Le document date de 1911.



Info 261 Annuaire épicerie Valpuseaux

Les informations contenues dans les annuaires sont intéressantes. Voici en pièce jointe "l'Annuaire Général de l'Épicerie Française" pour 1896 avec les épiciers de Valpuseaux: Loiseau, Marchais, Naudin et Renard.



Info 262 Forum des Associations 2018

L'AVE sera présente au **Forum des Associations le samedi 8 septembre 2018 de 14h à 18h.**

Nous serons heureux de vous accueillir pour consulter la documentation de l'association, vous communiquer les documents de l'Assemblée générale du 16 juin 2018.

La feuille de présence vous permettra de voir si vous êtes à jour des cotisations.

Vous pourrez acheter les photos aériennes de Valpuiseaux ainsi que les ouvrages et fascicules mis en vente. A bientôt, Bernadette et Xavier

10^{ème} FORUM DES ASSOCIATIONS



8 SEPTEMBRE 2018

DE 14H à 18H

SALLE COMMUNALE

Valpuiseaux 
mon village en Essonne

Info 263 Le curé de Valpuiseaux se prononce en faveur de l'infailibilité papale en 1870

Voici en pièce jointe une information concernant le curé de Valpuiseaux (cliquer sur le lien).
Merci à Bernard Gineste du Corpus Etampois, Son site est à visiter, des milliers d'informations.

CORPUS HISTORIQUE ETAMPOIS

Les curés du canton de Milly-la-Forêt
Manifeste en faveur du dogme de l'infailibilité papale
3 juin 1870



Jean-Pierre Mabille, évêque de Versailles de 1838 à 1877

Le 3 juin 1870, les curés du canton de Milly réunis dans leur chef-lieu, se prononcent en faveur de la définition du dogme de l'infailibilité papale, que le premier concile du Vatican discute alors à Rome, et qui sera effectivement proclamé le 18 juillet de la même année 1870. Ils se prononcent en ce sens sous la forme d'une lettre officiellement adressée à l'évêque de leur diocèse qui est alors celui de Versailles. Il s'agit en l'occurrence de Jean-Pierre Mabille, qui se trouve alors à Rome, et qui s'est déjà clairement déclaré en ce sens. Cette pétition sera publiée avec beaucoup d'autres dans le journal catholique *L'Univers*, alors dirigé par Louis Veuillot, publiciste catholique ultramontain qui mène alors une campagne assidue en ce sens. Rappelons que selon ce dogme catholique, le Souverain Pontife ne peut se tromper en aucune façon lorsqu'il se prononce de la façon solennelle qu'on appelle en latin *ex cathedra*.

Bernard Gineste, août 2018



Info 265 Exposition : Laissez-vous conter les monuments aux morts 1914-1918 dans le pays de l'Etampois

Frédéric Borde nous informe d'une exposition du samedi 15 septembre au samedi 10 novembre 2018 à l'Hôtel Anne-de-Pisseleu à Étampes (à côté de l'Office de tourisme) et de l'Hôtel de ville. Le monument aux morts de Valpuseaux y sera représenté.

Info 266 Expo-photos orchidées

L'AVE organise en collaboration avec un adhérent spécialiste des orchidées : Une exposition sur les orchidées dans la salle communale de Valpuseaux les samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018 de 10h à 17h. A cette occasion nous diffuserons un fascicule sur les orchidées de Valpuseaux et un fascicule sur les plantes sauvages de Valpuseaux. Vous êtes cordialement invités pour le vin d'honneur le samedi 13 octobre 2018 dans la salle communale. Robert Moindrot, le photographe de l'association, pourra éditer sur place des photographies d'orchidées au format A4 et sur commande au format A3. Nous vous attendons nombreux. Bien amicalement

**DES ORCHIDÉES SAUVAGES
A VALPUISEAUX
APPRENEZ A LES CONNAITRE POUR
MIEUX LES PROTEGER**

Pourquoi s'intéresser à ce point aux Orchidées ? Pas seulement parce qu'elles sont belles ; toutes les plantes sont esthétiques si on prend le temps de les observer. Outre leur morphologie évoquant souvent des insectes ou des êtres humains, disons qu'elles ont très souvent une personnalité. Cerise sur le gâteau, elles s'hybrident occasionnellement.



Eh ! oui, elles ne vivent pas seulement dans les forêts tropicales.

EXPO PHOTOS

Samedi 13 octobre 2018
dimanche 14 octobre 2018
de 10h à 17h

Salle communale
Mairie de Valpuiseaux
présence de membres de la SFO
Société française d'orchidophilie

**Nous vous invitons à un vin d'honneur
Le samedi 13 octobre 2018 à 12h
à la salle communale**

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n° 0911005188
Siège social : 7 rue de la Lieue - 91720 VALPUISEAUX
Pour nous contacter : Email : exv@valpuiseauxv.fr
Site : www.exvval.fr

Info 267 Stand AVE Orchidées

Nous avons besoin de l'aide de plusieurs adhérents pour tenir le stand AVE lors de l'exposition des orchidées, pendant une ou deux heures. Voici les horaires pour samedi 13 et dimanche 14 octobre : de 10h à 15h. Merci pour votre aide et votre retour

Info 268 Plante mystère

L'un de nos adhérents vous invite à trouver le nom de cette plante.

Indice : Elle fleurit en automne et le légume se déguste en hiver.

Merci pour vos réponses



Réponse info 268 Plante mystère

Merci à Roland pour sa question. Et bravo pour vos 14 réponses. Non, ce ne sont pas des rutabagas (4 réponses), ce sont des **topinambours** ou **artichauts de Jérusalem** (10 réponses). Petite précision d'Annick : mettre du bicarbonate dans l'eau de cuisson.

Détails développés par Gérard :

(plur. *topinambaux*, bot. *Helianthus tuberosus* L., 1753), aussi appelé **artichaut de Jérusalem**, **truffe du Canada** ou **soleil vivace**, est une [plante vivace](#) de la famille des [astéracées](#), dont l'espèce appartient au même [genre](#) que le [toumesol](#) (*Helianthus annuus*). *Ce légume a fait la "joie" à table de nos familles pendant la deuxième guerre !!*



Info 269 Conférence Puiset-le-Marais 18 novembre

Le père Frédéric Gatineau organise une conférence sur l'histoire de l'église énigmatique de Puiset-le-Marais le dimanche 18 novembre 2018 à 14h30 dans la salle communale de Puiset-le-Marais, suivie d'une visite à 16h de l'église de Puiset-le-Marais (voir pièce jointe). Merci de retenir cette date. Nous vous espérons nombreux.

Le dimanche 18 novembre 2018 à 14h30
Dans la salle communale de Puiset-le-Marais
45 rue de la Grande Vallée

**« Puiset-le-Marais,
l'histoire d'une église énigmatique »**

Conférence
du père Frédéric Gatineau



Peinture murale du XIIIe siècle représentant St Martin

Suivie d'une visite à 16h de l'église Saint-Martin
De Puiset-le-Marais

Organisé par l'A.V.E. Association Valpuseaux historE

Info 270 "Valpuseaux et la grande guerre"

Dans le cadre du centenaire de l'Armistice le 11 novembre 2018, nous vous rappelons que Frédéric Borde a écrit un ouvrage de 367 pages très intéressant et très documenté sur les Poilus de Valpuseaux. **Voici en pièce jointe son bon de commande à lui adresser directement à : Frédéric Borde 26 bis rue de la Gare 78910 Tacoignières avec le règlement à son nom** (l'ouvrage n'étant pas diffusé par l'A.V.E.). Une idée d'ouvrage pour un cadeau de fin d'année. Merci pour votre soutien

Bon de commande
Pour l'ouvrage

VALPUSEAUX & LA GRANDE GUERRE HOMMAGE A NOS POILUS

Auteur
Frédéric BORDE

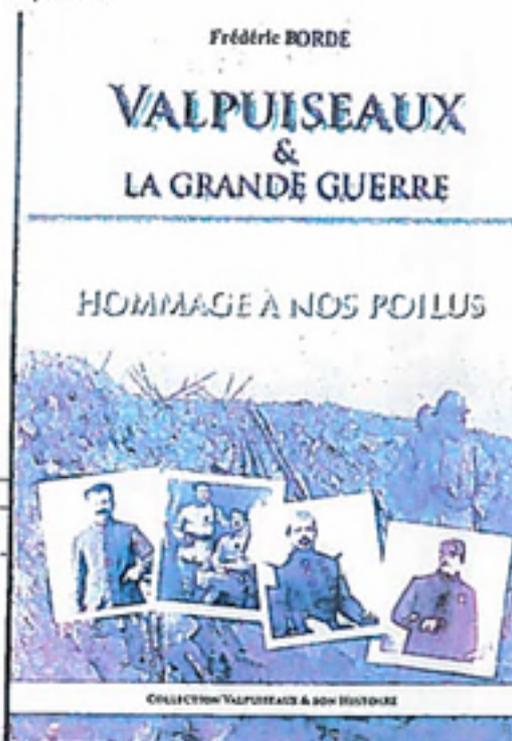
Montant de l'ouvrage (367 pages) : 35€
(Trente cinq euros)
Tirage limité à 150 exemplaires.

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP & Ville :
Tel :
Email :

Nombre d'exemplaires : 35 x _____ = _____
Frais d'envoi France 9€ 9 x _____ = _____
Total _____

Paiement par chèque à l'ordre de Frédéric BORDE

Bon à retourner à cette adresse :



BORDE Frédéric
26 bis rue de la Gare – 78910 TACOIGNIERES
Email : frederic.borde743@orange.fr
portable : 06.09.10.53.47

Info 271 Exposition "Des Fleurs au Fusil à Étampes"

Trois valpusiens sont à l'honneur dans cette exposition : Louis Lemerrier, Isidore Theet et Albert Beaudet.

Après avoir visité les cimetières de la région d'Étampes, dans lesquels figure toute une partie de l'histoire du pays, j'ai eu l'idée d'un projet de mémoire dédié aux défunts de la Grande Guerre, que j'ai réalisé en porcelaine, en résonance à la fragilité de ces vies.

Caroline Worner céramiste-plasticienne **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**

L'Espace Déclic, en partenariat avec la Ville d'Étampes présente

Des fleurs au fusil

Caroline WORNER

Œuvres originales en céramique
Digigraphies* (estampes numériques)

VERNISSAGE
vendredi 2 novembre à partir de 18h,
à l'Espace Déclic

EXPOSITION DU 2 AU 24 NOVEMBRE 2018
à l'Espace Déclic et Hors les murs
Grilles de l'Hôtel de Ville
et grilles du conservatoire



Exposition labellisée par
« la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale »

ESPACE DÉCLIC
70, rue Aristide-Briand - 91150 Étampes
01 39 04 07 20 - 01 39 04 07 21 - 01 39 04 07 22
www.espace-declic.com



En partenariat
avec la ville d'Étampes

Info 272 Ouvrage Michel Lespagnol

Nous avons un petit stock de l'ouvrage écrit par Michel Lespagnol, ancien instituteur de Valpuseaux. Michel a fait don de ses ouvrages à l'association. Le montant de la vente revient donc intégralement à l'association. En pièce jointe un bon de commande pour les personnes intéressées. Merci pour votre soutien,

Après quatre années de captivité en Allemagne, mon père était enfin revenu et, bien que ne pesant que 40 kg pour 1,80 m, il avait réussi à me fabriquer.

Rougeurs, frêpe et hurlant, j'ai donc entamé ma vie en 1946. Mes premiers pas, je les ai faits au milieu des habits de café de ma grand-mère, entre les ballons de grut rouge, les chapeaux et les paquets de grut. Les pensionnaires du Cours Complémentaire de Malesherbes m'ont enséché, et pour un carré de chocolat, fait grimper dans les tilleuls de la cour de l'école, et les capotins de lance-pierres, puis ceux du front, m'ont, à jamais, donné le goût des gens.

Les approcher, les écouter, partager au plus près leur quotidien, les aider au besoin, tout cela m'a, je pense, fait connaître davantage de situations douloureuses ou amusantes, que pour ceux dont la vie s'est résumée à 'Mère, Boulot, Dodo'.

Les petites histoires que vous allez découvrir ont donc, pour la plupart, une origine concrète, véridique, et on y retrouvera, pour peu que l'on soit un peu psychologue, les joies et les peines, les désirs et les fantasmes qui ont jalonné ma vie.

Endoctriné, par grands-parents interposés sous De Gaulle, révolutionnaire un été, libéré moralement à l'arrivée de la pilule, j'ai connu, en cette seconde moitié de XXème siècle, de grands bonheurs mais aussi des misères.

J'ai croisé, dans ce petit monde, des êtres exceptionnels et d'autres qui l'étaient moins.

Les voici, pour vous.



Michel Lespagnol

Association Valpuseaux HistorE
A.V.E.



Bon de commande - adhérents

« Les petites histoires de Michel »

361 pages

Nous retourner le bon de commande à l'adresse du siège social, accompagné du règlement



NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TEL.FIXE	
TEL.PORTABLE	
E MAIL	

Adhérents : 20€ (vingt euros)		20,00 €
A retirer au siège si possible, sinon rajouter port	Port +	7,00 €
	Total =	€

Virement Chèque Liquide

Date de paiement :

Par chèque, à l'ordre de : **A.V.E. (Association Valpuseaux historE)**

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n° 0911005188

Siège social : 7 rue de la Lieue - 91720 VALPUISEAUX

Pour nous contacter : Email : avevalpuseaux@gmail.com

Site : www.aveval.fr - portable : 06.09.10.97.49

Info 273 Vallepuysceaux

Une nouvelle découverte avec un nom surprenant de Valpuseaux: **Vallepuysceaux** (voir pièce jointe).

Archives numériques de la Révolution française: Tome 6 : 1789 – États généraux. Cah... Page 2 of 4

[État gén. 1789. Cahiers.]

ARCHIVES PARLEMENTAIRES.

[Bailliage d'Étampes.]

580

Médard de ladite ville de Maisse, comparant par M. Legris, prêtre, curé de la paroisse de Romarville, son fondé de pouvoir;

Mereville. M. de Lamoignon, curé de la paroisse de Mereville, comparant en personne;

Maisvillers. M. Poirier, curé de la paroisse de Maisvillers, comparant par M. Bourdel, curé de la paroisse de Sermaille-en-Breuce, son fondé de pouvoir;

Mespuis. M. Chouette, curé de la paroisse de Mespuis, comparant par messire Legris, prêtre, curé de la paroisse de Romarville, son fondé de pouvoir;

Moulineux. M. Lefort, curé de la paroisse de Moulineux, comparant en personne;

Maisons-en-Breuce. M. Guillard, curé de la paroisse de Maisons-en-Breuce, comparant par messire Cantieu André Docher, prêtre, curé de la paroisse Saint-Gilles d'Étampes, son fondé de pouvoir;

Mesrobert. M. Peron, curé de la paroisse de Mesrobert, comparant par messire Lefort, prêtre, curé de la paroisse de Moulineux, son fondé de pouvoir;

Mousserville. M. Fessier, curé de la paroisse de Mousserville, comparant en personne;

Maschamps. M. Lohvict, curé de la paroisse de Maschamps, comparant en personne;

Mesnils. Le révérend père Salmon religieux de l'ordre des frères mineurs de Saint-François, desservant de la paroisse de Marolles, comparant en personne;

Nouzeville. M. Bouilly, curé de la paroisse de Nouzeville, comparant par messire Charles Bétrin, chanoine, curé de la paroisse Notre-Dame d'Étampes, son fondé de pouvoir;

Orléans. M. Macé, curé de la paroisse d'Orléans, comparant par messire Legrand, curé de la paroisse Saint-Martin d'Étampes, son fondé de pouvoir;

Ormeil-la-Rivière. M. Lartillot, curé de la paroisse d'Ormeil-la-Rivière, comparant en personne;

Oyonville. M. Amy, curé de la paroisse d'Oyonville, comparant par messire Blanchet, curé de la paroisse de Chail-Saint-Marc, son fondé de pouvoir;

Panneclères. M. Adam, curé de la paroisse de Panneclères, comparant en personne;

Prunay. M. Chevillat, curé de la paroisse de Prunay, comparant en personne;

Puzay. M. Ilue, curé de la paroisse de Puzay, comparant par messire Pierre Balet, ancien curé de Bouvral-Saint-Léon, desservant à Étampes, son fondé de pouvoir;

Richarville. M. Delamarre, curé de la paroisse de Richarville, non comparant, ni procureur fondé de son pouvoir;

Romarville. M. Legris, curé de la paroisse de Romarville, comparant en personne;

Sermaille-en-Breuce. M. Bourdel, curé des paroisses de Bouvres et Sermaille-en-Breuce, comparant en personne;

Saclos. M. Delaville, curé de la paroisse de Saclos, comparant en personne;

Saint-Escobille. M. Petri, curé de la paroisse de Saint-Escobille, non comparant, ni procureur fondé de son pouvoir;

Sousy. M. Hooge, curé de la paroisse de Sousy, comparant en personne;

Saint-Hilaire. M. Roger, curé de la paroisse de Saint-Hilaire, comparant par messire Gillet, curé de la paroisse de Bostavillers, son fondé de pouvoir;

Saint-Cir. M. Hureau, curé de la paroisse de Saint-Cir, comparant en personne;

Saint-Germain-les-Étampes. M. de Liacourt, curé de la paroisse de Saint-Germain-les-Étampes, comparant en personne;

Tignonville. M. Barrois, curé de la paroisse de Tignonville, comparant par messire Pierre-Géor Prévost, curé de la paroisse Saint-Pierre d'Étampes, son fondé de pouvoir;

Thionville. M. Pave, curé de la paroisse de Thionville, comparant en personne;

Vierville. M. Lebedet, curé de la paroisse de Vierville, comparant par messire Legrand, curé de la paroisse de Villécotain, son fondé de pouvoir;

Villécotain. M. Gibier, prieur, curé de la paroisse de Villécotain, comparant en personne;

Vallepuysceaux. M. Meyer, curé de la paroisse de Vallepuysceaux, comparant par messire Claude-Ansois de Lincourt, curé de la paroisse de Saint-Germain-les-Étampes, son fondé de pouvoir;

Villeneuve-sur-Avers. M. Delacour, curé de la paroisse de Villeneuve-sur-Avers, comparant en personne;

Vaires. M. Baudichon, curé de la paroisse de Vaires, comparant par messire Laveau, prieur, curé de Chausfoer, son fondé de pouvoir;

Videlle. M. Lerot, curé de la paroisse de Videlle, comparant par messire Fricot, curé de la paroisse de Champigny, son fondé de pouvoir;

Et sur ce qu'a été, à l'instant, représenté par le procureur du Roi de Sa Majesté qu'il venait d'apprendre que les sieurs curés de Richarville et de Saint-Escobille, se proposaient de comparaitre en l'assemblée du bailliage de Bourdan, quoique étant du ressort de ce bailliage; & le bailli ordonne et nous disons qu'il est donné acte audit procureur du Roi de ce qu'en tant que besoin est ou sera, il proteste de nullité de la comparution qui pourraient faire lesdits sieurs curés de Richarville et de Saint-Escobille en l'assemblée des trois états du bailliage de Bourdan, même de celle qui pourraient déjà avoir fait sous autres noms du ressort de ce bailliage; à l'effet de quoi nous présentons ordonnance sera signifiée, à la requête dudit procureur du Roi, auxdits sieurs curés de Richarville et de Saint-Escobille, ainsi qu'à tous autres qu'il appartiendra; à ce qu'ils n'en ignorent. Et au surplus que l'appel encommencé sera continué.

Commanderies de l'ordre de Malte.

M. le commandeur d'Étampes, seigneur des paroisses de Chalosse, Lareine, Mascieux, et de différents fiefs et seigneuries en cette ville d'Étampes, non comparant ni procureur fondé de son pouvoir;

M. le commandeur de Chausfoer, non comparant, ni procureur fondé de son pouvoir;

M. le commandeur de Saussay en la paroisse de Ballacourt, seigneur de la paroisse d'Anvers-Bau, et autres fiefs, non comparant, ni procureur fondé de son pouvoir.

Chapelains et autres ecclésiastiques séculiers.

M. les chapelains du chapitre de l'église royale, collégiale et paroissiale de Notre-Dame de cette ville d'Étampes, comparant par messire Claude Boullier, l'un desdits chapelains, fondé de leur pouvoir;

M. Faibé Denis, chapelain en l'église paroissiale de Bouray, comparant en personne;

M. Tablé Souavi, prêtre, vicain de la paroisse Saint-Basile de cette ville d'Étampes, comparant en personne;

M. le chapelain de la chapelle des Corps Saints

Info 274 Bulletin adhésion 2019

Voici en pièce jointe le bulletin d'adhésion pour l'année 2019.

Merci de le renvoyer au siège social.

Merci aux adhérents qui ont déjà payé en janvier.

Merci pour votre soutien,



ASSOCIATION VALPUSEAUX HISTOIRE «A.V.E.»

BULLETIN D'ADHÉSION 2019

À COMPLÉTER EN LETTRES MAJUSCULES

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
C P	
VILLE	
Tél. Fixe	
Tél. Portable	
E MAIL	

COTISATION :

15€	<input type="checkbox"/>	Membre adhérent :	Chèque	<input type="checkbox"/>	Liquide	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>
30€	<input type="checkbox"/>	Membre bienfaiteur :	Chèque	<input type="checkbox"/>	Liquide	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	Autre montant	Chèque	<input type="checkbox"/>	Liquide	<input type="checkbox"/>	Virement	<input type="checkbox"/>

Date de paiement :

Par chèque, à l'ordre de : A.V.E. (Association Valpuseaux Historie)

Par virement : FR33 3000 2005 2400 0000 8236 F93

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n° 0911005188

Siège social : 7 rue de la Lieue – 91720 VALPUSEAUX

Pour nous contacter : Email : avevalpuseaux@gmail.com

Site : www.aveval.fr

Info 275 Paysage de Maise

Voici en pièce jointe un joli paysage de Maise.

Gustave Fraipont (1849-1923) est l'auteur de ce dessin découvert dans le livre: "Les environs de Paris" par Louis Barron, Paris, Maison Quantin, 1886.



Info 276 Les nouveaux bancs de l'église

Evelyne Faure, adhérente de l'AVE et de l'ASMV, a fait un travail formidable en trouvant des bancs en provenance de l'église d'Andernos et en les rapatriant dans l'église de Valpuiseaux. Nous vous rappelons que l'église sera réouverte le dimanche 29 septembre 2019. Monseigneur Pansard, évêque d'Evry, célébrera une messe à 10h30 dans l'église St Martin de Valpuiseaux. Merci à Jean Perthuis, Evelyne Faure, Jean-Claude Babault et son fils Christophe, au patron de l'entreprise de déménagement et son fils, ainsi que les deux employés, pour l'installation et le voiturage des bancs. Encore merci à Evelyne d'avoir trouvé les bancs et pour son action à faire revivre l'église millénaire de notre petit village. Ce sont 30 bancs qui ornent notre belle église.

Mail d'Evelyne relatant l'histoire :

Bonjour les amis de l'Église Saint Martin de Valpuiseaux

J'ai le plaisir de vous annoncer que 30 bancs de l'église d'Andernos arriveront à Valpuiseaux demain 11 mars à 14h. QUE DE HEUREUX HASARDS !

1er ÉPISODE

- Merci à Jean Perthuis de m'avoir parlé des bancs de notre église en très mauvais état après des décennies dans l'église fermée, **le 11 février à 17h30** et demandé à tout hasard si j'en trouverais pas.
- Merci au Hasard de m'avoir permis de mettre la main dans la nuit même sur l'annonce publiée sur le Bon Coin ... **le 11 février à 17h08 par l'église d'Andernos !**
- Merci à la Paroisse d'Andernos qui m'a répondu le 12 février à 9h qu'ils nous offrent ces bancs pour notre église. QUELLE RAPIDITÉ ET QUEL CONCOURS DE CIRCONSTANCES !

2ème ÉPISODE

Me voici donc partie à chercher une solution pour un transport, devant impérativement avoir lieu entre le 4 et le 11 mars.

Très très compliqué... Beaucoup de temps pour contacter les uns et les autres, en vain. Finalement il me semble que la solution la plus simple est de prendre un transporteur d'Étampes : j'en contacte 4 ; 1 seul me donne une réponse... I.Dem : 2500€ pour envoyer un gros camion à Andernos et retour à Valpuseaux (30 bancs de 2,32 m avec prie-Dieu 0,75 de large et autant de haut, ça fait du volume... et des kilomètres...) Je demande leur avis à Jean Perthuis et Xavier Christ qui renoncent : trop loin, trop cher, trop compliqué. J'envoie donc un mail au transporteur pour le remercier et lui dire que nous déclinons son offre. J'annule auprès de la paroisse d'Andernos qui est... désolée.

3ème ÉPISODE

LE LENDEMAIN, le transporteur m'appelle. **UN CLIENT VIENT DE RÉSERVER UN TRANSPORT D'ÉTAMPES À BORDEAUX À CETTE PÉRIODE ! Et le camion va remonter à vide. Il me propose une très grosse remise. INCROYABLE NON ? Quelle chance !**

- Merci aux uns et aux autres pour vos encouragements,
- Merci à Stéphane Duquesnoy pour sa généreuse proposition de participation logistique et financière.
- Un immense Merci à Monsieur Bernal des Transports I.dem à Étampes, qui a été extrêmement généreux.
- **Merci enfin au Grand Zazard qui, de toute évidence, a tout mis en œuvre pour que ces**

magnifiques bancs arrivent dans notre belle église ! 🙏 J'espère que cette jolie histoire vous fait chaud au cœur, comme à moi. Bien amicalement, Evelyne



Info 277 Assemblée Générale AVE

Nous prévoyons de faire l'Assemblée Générale annuelle le samedi 29 juin 2019 vers 18h.
Merci de retenir la date.

Info 278 AVE Sortie Orchidées Valpuseaux

Patrick Blancard, qui avait organisé l'exposition sur les orchidées, vous propose une randonnée pour découvrir les orchidées de Valpuseaux, le samedi 11 mai 14h. Rendez-vous sur le parking de la Mairie. Voir la pièce jointe.
Nous vous espérons nombreux

L'AVE propose
Des Orchidées sauvages à
Valpuseaux
Après l'EXPO...



Venez les voir sur le
terrain !!

R.D.V. Samedi 11 Mai
14 heures sur le parking de
la Mairie

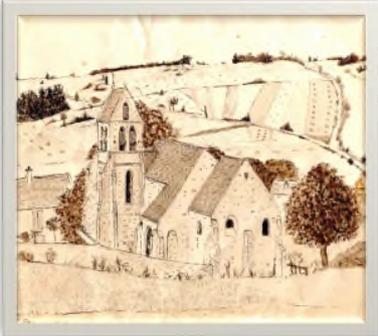
Prévoir chaussures de randonnée ou baskets, vêtements en fonction du temps et une bouteille d'eau.
Renseignements : Patrick BLANCARD 06.33.88.68.15

Info 279 AVE Visite de l'église de Valpuseaux

Merci de retenir la date du dimanche 26 mai 2019 pour découvrir ou redécouvrir l'église millénaire de Valpuseaux ainsi que les nouveaux bancs. Nous vous espérons nombreux



A.S.M.V.
Association Saint-Martin de Valpuseaux



Dessin de Pierre Christ 1947

**Visite de l'église St Martin de Valpuseaux
exceptionnellement ouverte
le dimanche 26 mai 2019 de 14 h à 18 h
pour y découvrir les nouveaux bancs,
les travaux de rénovation,
la documentation de l'Association
Valpuseaux historE sur l'église millénaire**

**Au cours de l'après-midi à 16 heures
Assemblée Générale de l'A.S.M.V.**

Association d'intérêt général Loi 1901
enregistrée à la sous-préfecture d'Evreux sous le n°W911002110
Siège social : 7 rue de la Licee - 91720 VALPUSEaux
Pour nous contacter : Email : asmartinval@orange.fr

I.P.N.S.

Info 280 Secrets de jardin juin 2019

Une idée de visite suggérée par Annicket Alain :

Les journées "secrets de jardins" organisées par le département de l'Essonne

les 1er et 2 juin, les 8 et 9 juin 2019. (Voir en pièce jointe pour plus de précisions). De nombreux parcs et jardins à découvrir.



Info 282 Les archives de Maisse

Ci-joint un livret d'une quinzaine de pages écrit par Henri Stein en 1884 concernant les archives de Maisse.

PN 1211 92 15

LES ARCHIVES DE MAISSE

(SEINE-ET-OISE)

PAR

HENRI STEIN



PARIS
HENRI MENU, LIBRAIRE
30, rue Jacob, 30.

1884

LES ARCHIVES DE MAISSE

(Seine-et-Oise)

I

Toutes les communes de France possèdent des archives, les unes toutes modernes, les autres relativement anciennes. La centralisation de ces papiers historiques, regrettable sans doute au point de vue administratif, serait chose fort nécessaire, si l'on songe à la bonne conservation et au parti que l'on en pourrait désormais tirer.

Le gouvernement, sous l'ancien régime, s'était occupé avec une certaine sollicitude de l'existence des dépôts communaux. De notre temps, l'État, pour des motifs que nous n'avons pas à apprécier ici, s'est le plus souvent, non pas désintéressé de ces questions, mais trop fié en cette matière à l'initiative privée.

On a compté qu'au XVIII^e siècle, la royauté avait par six fois rappelé aux villes et villages de France la nécessité de faire rédiger l'inventaire de titres et papiers divers confiés à leurs soins. Cette nécessité,

1. HENRI BONNET. Les archives de la France (Paris, Dumoulin, 1853), p. 349.

comprise de quelques-uns seulement, fut traitée trop légèrement par la plupart de ceux à qui pareil soin incombait. Quelques villes possèdent des inventaires d'archives rédigés il y a cent ans; on les consulte encore utilement aujourd'hui. Là où ces inventaires n'existent pas, on ne peut actuellement se rendre un compte exact des dilapidations exercées par des mains sacrilèges dans beaucoup d'entre eux, et malheureusement ces dilapidations ne sont pas rares. J'ai le regret d'avouer que j'ai déjà eu l'occasion de les constater plus d'une fois en Gâtinais; je n'en veux pour preuve aujourd'hui que celles qui furent commises aux archives communales du petit village de Maisse¹.

Au XIX^e siècle, les différents arrêtés relatifs aux archives communales sont tombés en désuétude devant l'indifférence opiniâtre des municipalités². On laisse les papiers entassés dans une armoire ou dans un grenier de la mairie; nul n'y songe, nul n'y prend intérêt, et sans même sortir de la maison communale, ils risquent fort de s'égarer. Car, s'il est vrai qu'en bien des endroits le *Bulletin des lois* disparaît au bout de quelques années, quel sort doit attendre ces vieilles reliques inutiles, indéchiffrables, encom-

1. Canton de Milly, arrondissement d'Etampes (Seine-et-Oise). Mon ami et confrère Maurice Prou, dans ses *Recherches sur les hôtels de l'archevêché de Sens à Paris* (Sens, impr. Duchemin, 1881; extr. du *Bulletin de la Société archéol. de Sens*), a imprimé à tort *Messe*, p. 3 de tirage à part, sans doute pour se conformer à l'ancienne orthographe.

2. GASSIEN. *Richou*. Traité théorique et pratique des archives publiques (Paris, Paul Dupont, 1853), p. 211.

a donné tous les détails nécessaires pour faire effectuer le récolement et le classement des archives communales. Enfin il existe des arrêtés spéciaux relatifs à la reliure des registres, à la vente des papiers inutiles, aux expéditions de pièces.

Je n'entre pas davantage dans le détail¹ et je veux montrer que, la plupart du temps, ni dans le département de Seine-et-Oise ni ailleurs, ces textes de lois ne reçoivent leur application.

Il est dangereux de faire en toutes matières des lois trop sévères; la répugnance à s'y soumettre inspire le désir de les éluder. Dans l'espèce, il y a plutôt inertie et ignorance.

II

Les archives de Maisse sont dans un état déplorable. Reléguées dans quatre cartons, dans la principale salle de la mairie, elles ne sont plus guère exposées qu'à la moisissure: plutôt à Dieu qu'il en eût toujours été ainsi? Monsieur l'instituteur m'a avoué qu'avant son entrée en fonctions, ces cartons, beaucoup plus nombreux alors², étaient laissés à la disposition du public; quelques curieux, sans vouloir mal, emportèrent chez eux les plus belles pièces de la collection municipale, pièces que naturellement on ne revit jamais.

1. Recourir au *Cabinet historique* (année 1882), *passim*; et à l'ouvrage très recommandable de M. G. Richou, précité.

2. D'après la numérotation, ces cartons ont dû être dans l'origine au nombre de 40 au moins. Je le répète, ils ne sont plus que 4 à l'heure actuelle.

brantes? L'importante circulaire du 16 juin 1842 demeura sans effet, et le rapport adressé en 1850 au ministre de l'Intérieur put dire encore: *Ouvertes à tout le monde, confondues presque partout avec les papiers administratifs, privées des soins d'entretien les plus indispensables, ces archives sont exposées à toutes les chances de destruction possibles.*

En 1884, on ne parlerait pas autrement.

La mission, confiée depuis vingt-cinq ans environ aux archivistes départementaux, d'inspecter tour à tour les archives municipales, a rendu quelques maires plus vigilants. Mais, là où la surveillance s'est exercée trop superficiellement, les mesures prises ont été nulles ou inutiles.

Les archivistes départementaux n'ont pas le droit, sur leur propre initiative (beaucoup d'entre eux l'ignorent), de faire transférer dans le dépôt préfectoral les archives des petites localités: il faut l'intervention du conseil municipal; une délibération doit être prise spécialement à cet effet, et lors même que tels ou tels documents auraient été provisoirement transportés au dépôt préfectoral, les communes ont toujours le droit de reprendre leurs archives quand elles ont un local propre à les recevoir¹.

La circulaire du 25 août 1857 oblige les municipalités à apposer le timbre de la mairie sur tous les papiers et documents appartenant à la commune. Plus récemment, la circulaire du 20 novembre 1879

1. Circulaire du 16 juin 1842 (*Cabinet historique*, Paris, 1882, pp. 435-438).

Les archives de Maisse ont pu être fort considérables autrefois, à en juger par ce qu'il en reste. Rien d'étonnant d'ailleurs, puisqu'elles devaient être la concentration des anciennes archives de la localité, du prieuré de Saint-Eloi¹, et de l'ancien château des Murs². En effet, le bourg de Maisse, bien déchu aujourd'hui, a eu son importance: entouré de murs sous François I^{er}, il fut chef-lieu de bailliage, et au XVII^e siècle, le lieu où siègeait la justice de Maisse était le château de Saint-Eloi³. L'église, dédiée à saint Médard, a subi bien des remaniements, mais conserve quelques parties du XIII^e siècle⁴. Près de là s'élevaient autrefois les bâtiments d'un prieuré et d'une maladrerie⁵.

Les archives de Maisse ont perdu leurs plus anciens et leurs plus curieux titres; nous n'avons, pour nous consoler de ces pertes, qu'à nous contenter de ce que d'autres ont bien voulu négliger. Les quelques heures qu'il m'a été donné d'y passer⁶ ont été beau-

1. Il dépendait de l'archevêché de Sens, et se trouvait compris dans l'archidiaconé d'Etampes.

2. Il n'en reste aujourd'hui que des débris; le château a appartenu en dernier lieu à M. de Trimont, et fut entièrement rasé en 1877.

3. On peut voir, du côté nord-ouest du bourg actuel, d'informes débris de ces murailles.

4. *Archives municipales*, carton 3^e.

5. L'abbé GAUTHIER, dans le *Pouillé du diocèse de Versailles* (Versailles et Paris, 1876), p. 263, n'en dit rien. Nous ignorons la cause de son silence.

6. A. DUTILLEUX. *Topographie ecclésiastique du département de Seine-et-Oise* (Versailles, 1874), p. 37.

7. Au mois de septembre 1883.

coup trop courtes. Je ne pouvais songer à mettre de l'ordre dans les cartons qui m'étaient communiqués; je me suis donc contenté d'extraire pélo-mêle, des pièces qui s'offraient à moi, quelques notes rapides, que l'on trouvera plus loin.

Dans ce dépôt si maltraité, les actes déchirés, maculés, rongés ne manquent pas. Les originaux y sont rares; la plupart des documents sont des copies faites au château de Maisse dans le courant du XVIII^e siècle, par un amateur local ou plutôt pour les besoins du seigneur du lieu. A côté de ces documents gisent

1. On comprend tout l'intérêt historique que pouvaient présenter ces documents si l'on se rappelle que le château de Maisse fut successivement la propriété des familles Hurault, passée à la famille du chancelier de l'Hôpital, de Berzeau et du Refuge. — Les branches de la famille Hurault étaient fort nombreuses: il y avait les Cheverny, seigneur de La Grange, Veil et Vibraye; — les seigneurs du Meris; — les seigneurs de Chevigny; — les seigneurs de Boislaillé et Belbat, par où l'on peut il convient de citer Jean Hurault, abbé de Morigny-les-Étampra; Nicolas Hurault, mort en 1580, et inhumé dans cette même abbaye; et Robert Hurault, seigneur de Belbat, Grandet et Vignay, maître des requêtes, chancelier de Marguerite de France, qui épousa Madeleine, fille unique de Michel de l'Hôpital; — enfin les Hurault d'Auxeuil, seigneurs de Champmoutier, descendants de Robert Hurault de l'Hôpital, fils puîné de Robert Hurault de Belbat et de Madeleine de l'Hôpital, mort en 1645. — La seigneurie de Maisse passa entre les mains de la famille de Refuge par le mariage de Jean II Hurault, maître d'hôtel de Charles duc d'Orléans, mort le 20 juillet 1488, avec Jeanne de Refuge, 1^{re} enfant de Raoul, le grand des Foucaux et chancelier du duc d'Orléans; puis de la famille de Refuge passa aux mains de la famille de Berzeau, en 1643, par le mariage de Claude de Refuge, descendant éloigné mais direct de Raoul de Refuge poète, maréchal de camp, puis

mais je n'ai pu songer un seul instant à entreprendre un dépouillement en règle desdits quatre cartons.

Toutefois, l'impression de ma visite est restée défavorable, en raison de l'état lamentable de ces archives, et en raison surtout des pertes considérables que ce dépôt a dû subir. Je le recommande tout spécialement à M. l'archiviste départemental de Seine-et-Oise, en même temps inspecteur des archives communales de ce département, qui sans aucun doute en ignore absolument l'existence. Qu'il se rende à la mairie de Maisse, dans une de ses prochaines tournées d'inspection, et qu'il se fasse communiquer les cartons où j'ai fait, pour ma part, abondante moisson. Il ne réparera certainement pas des ans et des vers l'irréparable outrage, mais il pourra être amené, par des recherches plus minutieuses et plus longues que je ne les ai pu faire, à d'intéressants et utiles résultats.

Pour moi, je veux me contenter d'indiquer ici, par une brève analyse, les documents qui m'ont paru le plus digne d'intérêt, et de terminer cette notice par la publication d'un document inédit.

*Analyses de documents
reposant aux archives municipales de Maisse.*

1. — *Avril 1498.* — Lettres patentes de Louis XII, accordées aux manans et habitans de Maisse, et adressées aux officiers du bailliage de La Ferté-Alois et de Melun, portant création et

1. On a souvent confondu Maisse (Seine-et-Oise) avec le château de

nombre d'analyses, bien faites d'ailleurs, d'actes disparus depuis'.

J'ai mis la main sur des actes passés par-devant M^r Guillaume Pioret, notaire à Maisse en 1551; j'ai feuilleté baux, procès-verbaux, marchés, visites, procès, contrats de mariage; j'ai pu voir qu'il s'agissait fréquemment de lieux-dits à peu près tous connus aujourd'hui dans le pays, Coignanpuis', Nangeville', Buno', Belébat', Prunay', Boistaillé', Le Fourcheret', le Moulin-Neuf, le Moulin-Moyen, le Moulin-Gautier, le Moulin-Herbault, Tramerolle', Bouchetard', etc...;

lieutenant général des armées royales, avec Marie de Berzeau, fille de Théodore de Berzeau, seigneur de Grave, président aux requêtes du palais. — Le dictionnaire de la noblesse, de La Chesnaye-des-Bois (réimpression de 1870, Paris, XVI, 909), omet de dire que Marie de Berzeau était dame de Maisse (§ III, n^o 6 et 8).

1. Voir plus loin, § 3, n^o 1.
2. Aujourd'hui ferme, commune de Courdimanche, canton de Milly (Seine-et-Oise). On écrivait jadis : *Coquempuis*. (*Archives municipales*, cartons 2^e et 4^e).
3. Commune du canton de Malesherbes, arrondissement de Pithiviers (Loiret).
4. Commune du canton de Milly (Seine-et-Oise), formée de la réunion des deux localités de Buno et de Bonneveaux.
5. Château, commune de Courdimanche, canton de Milly (Seine-et-Oise).
6. Commune du canton de Milly (Seine-et-Oise).
7. Ce lieu-dit n'existe plus.
8. Aujourd'hui moulin sur l'Essonne, commune de Courdimanche, canton de Milly (Seine-et-Oise), que le dictionnaire des *Postes* ne mentionne pas, ainsi que tous les moulins dont la désignation suit, et qui existent encore.
9. Hameau de la commune de Maisse, situé entre Maisse et Gironville, canton de Milly (Seine-et-Oise).
10. Ce lieu-dit n'existe plus.

établissement, sedit Maisse, de deux foires par an et un marché chaque semaine de l'année, savoir une foire le 8 de juin, jour de Saint-Médard, l'autre le 15 novembre, jour de Sainte-Catherine, et le marché le lundi de chaque semaine'.

2. — *17 février 1547.* — Bail de la métairie de Coignanpuis appartenant à l'Hôtel-Dieu de Paris'.

3. — *25 août 1550.* — Déclaration par Michel de l'Hôpital, seigneur du grand et du petit Vignay, du fief de Bouchetard, relevant de la seigneurie des Mars, et appartenant audit l'Hôpital, au moyen de l'acquisition qu'il en fit de Jacques, Jean et Aimé de Saint-Martin, écuyers, et de demoiselle Marie de Marolles, leur mère.

4. — *1551.* — Transaction passée entre Nicolas Hurault, conseiller du Roy, seigneur de Maisse, et les habitants du bourg de Maisse au sujet de l'achat d'une maison qui servira de halle'.

5. — *17 janvier 1614.* — Sentence de la justice et bailiage

Milly-Marchais, situé également en Gâtinais, commune de Dordives, canton de Fontaine, arrondissement de Montargis (Loiret); confusion qui ne s'explique que par la similitude des sons, mais dont on se serait très vite aperçu. Je la retrouve dans les *Chroniques de Saint-Mathurin de Larchevêque*, de M. E. Bellier de la Chavignerie (Pithiviers, 1864, p. 23, en note); et, ce qui est plus surprenant encore, dans les *Études nouvelles sur la direction d'Auguste Thierry pour servir à l'histoire du Tiers-État* (Bibliothèque nationale, ms. français, sous, 1001, p. 15).

6. Ces lettres existent encore aujourd'hui et contiennent la principale richesse du fief; elles sont citées dans les *Économiques locales*. — Ce document précède à d'égale, comme je l'ai fait remarquer plus haut, § II, mais j'ai été ainsi tenté pour en retrouver une copie aux Archives nationales, cartons des 101, 21, 23, et 25, et je crains de mon devoir de publier cette pièce infortunée (voir ci-après § IV).

7. Je ne trouve rien qui rappelle ce fait dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Paris.

8. On sait que le chancelier de l'Hôpital se maria dans cette propriété en 1538 et y mourut en 1573. Rien au Vignay ne rappelle plus le souvenir du grand chancelier, mais on peut voir encore son tombeau dans l'église de Champmoutier, petit village dont dépend administrativement le hameau de Vignay. Cf. *Recherches sur les tombes et de la sépulture de chancelier de l'Hôpital dans l'église de Champmoutier*, broch. in-8^o de 24 pages; Versailles, impr. de la Préfecture, s. d. (1821).

9. Cette pièce est la plus belle de celles qui subsistent; c'est un précieux spécimen calligraphique de plus de 2 mètres de long sur 0 m. 40 de large.

de La Ferté-Alais, permettant pour la commodité publique aux habitants de la ville de Maisse de vendre « toutes sortes de viandes propres à la nourriture du corps humain ».

6. — 23 avril 1619. — Brevet de Louis XIII accordé à M^r Théodore de Berzeau, conseiller en la cour du Roi, seigneur de Maisse, portant permission de chasser, faire chasser et tirer de l'arquebuse par ses garenniers et domestiques sur ses terres et domaines, sur tous gibiers non défendus par les ordonnances, nonobstant les dernières défenses faites par Sa Majesté sur le port d'armes et usage de bâtons, à la charge de n'en abuser.

7. — 10 novembre 1620. — Sentence de la justice et prévôté de Maisse rendue entre le procureur fiscal de ladite prévôté, complainant en cas de vol et larcin, contre Arthur Sifflet, soi-disant natif de Saint-Julien-du-Sault (Yonne), accusé de vol et de larcin, commis à la foire, dans la place publique, de marchandises étalées en ladite place par Jean Chardon, marchand drapier à Chartres, le lundi jour de Sainte-Catherine, 25 novembre 1619; par laquelle ledit Sifflet, pour réparation dudit larcin, a été condamné à servir le Roi en ses galères, comme forçat, pendant trois ans, et, attendu son évasion des prisons, a été ordonné qu'il serait pris et appréhendé, qu'il pourrait être mené et conduit où il appartiendrait pour l'exécution du présent jugement.

8. — 6 mars 1651. — Décret d'ajournement décliné par les grands-maitres des eaux et forêts au siège général de la Table de marbre, au palais de Paris, à la requête de dame Marie de Berzeau, dame de Maisse, contre le fils du sieur de Clermont-Cascaret et le curé de Nangeville, accusés de fait de chasse sur la terre de Maisse, pour être ouïs et interrogés par le prévôt d'Etampes.

9. — 29 août 1661. — Sentence rendue entre la justice et prévôté de Maisse, contre messire Jean de Vieuville, curé de Maisse, par la dénonciation de Jacques Clocquart, géolier des

1. Il paraît par cette sentence que les marchands bouchers du bourg de Maisse voulaient avoir le droit exclusif de vendre de la viande les jours de marché et de foire. (Archives municipales, carton 20).

bourg ouquel nous avons haulte justice, moyenne et basse, passent et affluent souventes foys plusieurs personnes, marchans et autres, et y a plusieurs beaux édifices et logeiz pour recevoir lesdits marchans et passans¹, très beau lieu et propice à tenir foires et marchez, et seroit bon, convenable et chouse prouffitable pour le bien et utilité des habitans dudit lieu et de la chose publique dudit pays, et mesmes pour plus grandement repopuler et édifier ledit lieu, y avoir ung marché chascune sepmaine, et deux foires l'an à certains jours, assavoir l'une de sesdites foires le huitiesme jour de juing qui est la feste saint Mesdard, l'autre le vingt cinquiesme jour de novembre, qui est le jour de la feste madame saincte Katherine, et ledit marché le lundi de chascune sepmaine. A ceste cause nous ont lesdits supplians requis et supplié humblement qu'il nous plaise faire, créer, ordonner et établir audit lieu de Messe icelles foires et marché, et sur ce leur impartir nostre grâce et libéralité. Pour ce est-il que nous, ces choses considérées, inclinans libéralement à la supplication et requête desdits supplians, avons fait, créé, ordonné et establi, et par ces présentes de nostre grâce espéciale, plaine puissance et auctorité royal, faisons, créons, ordonnons et établissons audit lieu et villaige de Messe les deux dits foires et marché aux jours et festes dessus déclairées, pour y estre tenues, entretenues et continuées doresnavant perpétuellement que telz et semblables drois, franchises et libertez que les autres foires et marchez du pays d'environ, voulons et octroyons que durant icelles foires on puisse vendre et achapter audit bourg de Messe toutes denrées et marchandises licites et honnestes et permises, comme l'en fait et fera ès autres foires dudit pays; pourveu que auxdits jours il n'y ait autres foires et marchez à quatre lieues à la ronde² près dudit

1. Entre autres les hôtelleries où pendaient pour enseignes le *cheval blanc* et l'*image Notre-Dame*. (Voir plus haut, § III, nos 11 et 12).

2. Les plus anciennes foires constituées en des localités rapprochées de Maisse étaient à *Etampes* (acte de Louis VII, année 1117, publié par dom Fleureau, *Antiq. d'Etampes*, p. 483; — charte de Louis VII, année 1147, constituant une foire de huit jours pour les frères de Saint-Lazare d'Etampes, p. 454; — et un acte de 1171 accordant à Notre-Dame d'Etampes

prisons de la commune de Maisse. Le curé a été condamné à faire démolir le lieu privé et d'aisance par lui fait et construit contre la basse fosse des prisons de Maisse, dès le lendemain de la signification de la présente sentence, faire crépir la basse fosse de manière qu'on n'en soit plus incommodé; sinon sera démolie et crépi aux frais dudit sieur curé; et ledit curé, pour avoir fait ladite entreprise à l'insu de la dame de Maisse, contre ses droits et coutumes, a été condamné à la somme de douze livres parisis d'amende envers ladite dame.

10. — 1678. — Prisée du Moulin-Neuf, sur l'Essonne.

11. — 30 avril 1684. — Contrat de mariage entre Claude de Launay, marchand tailleur d'Autruy (Loiret), et orpheline Marie Halbert, portant cession par François de Launay, oncle desdits futurs, d'une maison où pendait pour enseigne le *cheval blanc*, sise à Maisse, dans le carrefour dudit lieu, consistant en plusieurs bâtimens couverts de tuile et chaume, cour et jardin.

12. — 1703. — Vente de la maison où pendait pour enseigne l'*image Notre-Dame*, sise en la ville de Maisse, devant l'église Saint-Médard dudit lieu, sur la grande rue et carrefour du marché.

IV

Creatio nundinarum in burgo de Messe super riparia Essone¹.

(Archives nationales, JJ. 231, n° 125).

Loys, roy de France, etc... Savoir faisons nous avoir receu humble supplication des manans et habitans de nostre bourg et villaige de Messe sur la rivière d'Essone, contenant que oudit

1. Dès le xiii^e siècle, le Roi pouvait accroître à volonté le produit de ses redevances en multipliant les marchés et les foires, dont la concession devait devenir plus tard une des prérogatives particulières de l'autorité souveraine. (ACI. LUCHAUME. Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens, 987-1180; Paris, impr. nation., 1883; tome I, p. 94).

lieu de Messe. Sy donnons en mandement par ces mesmes présentes aux baillifs de La Ferté-Aleps et de Melun, et à tous noz autres justiciers, etc..., que de noz présens grâce, ordonnance, création, établissement, volenté et octroy, ilz facent, seuffrent et laissent lesdits supplians et leurs successeurs habitans dudit lieu et bourg de Messe joyr et user plainement et paisiblement sans leur faire mecre ou donner, ne souffrir estre fait, mis ou donné, ne aux marchans affluans et fréquentans lesdites foires, ne à leurs denrées et marchandises, ores ne pour le temps advenir aucun destourbier¹ ou empeschement au contraire; lequell se fait, mis ou donné leur avoit esté ou estoit, le mettent ou facent mettre incontinant et sans delay au premier estat et deu. Et avec ce facent crier et publier, se mestier est, ès lieux d'illec, environ et autres qu'il appartiendra lesdites deux, foires et marché; et pour les faire seoir, établir et tenir places, estaux, loges, et autres choses necessaires et requises, comme ilz verront estre à faire et ou cas appartenir; en faisant tenir les marchans en seuretté et joyr des privileges, franchises, libertez et droiz qu'ilz ont acoustumé de joyr et user ès autres foires dudit pays. Car tel est nostre plaisir. Et affin, etc... sauf nostre droit et l'autruy en toutes choses. Donné à Estampes, ou moys d'aoust, l'an de grâce mil cccc quatre vings dix huit, et de nostre règne le premier.

Ainsi signé : Par le Roy, LE BASTARD DU LIÈGE et autres présens.

HERNONET.

Visa contentor : R. DE BESZE.

Les archives nationales de Paris et les archives dé-

un droit de foire le jour de l'Assomption, p. 349. — Cf. L. Marquis, *Les Rucs d'Etampes* (1881), p. 129, à *Corbeil*, à *Melun*, à *Montlhéry* (établie par Louis VII en faveur du prieur de Longpont par une charte de 1149, publiée dans le cartulaire de Longpont (1880), p. 64-65) — et à *Puteaux* (accordée par Louis VII en 1145 à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, d'après Tardif, *Monuments historiques*, no 476).

1. On a pu voir plus haut (§ III, no 7) quel était le châtimé de ceux qui portaient atteinte aux droits des marchands, les jours de foire.

partementales de Seine-et-Oise renferment quelques autres documents sur le bourg de Maisse; mais nous ne voulons pas empiéter sur un domaine qui n'est pas le nôtre, et nous en remettons à plus tard la publication. Le titre même de cette notice en indique assez l'objet : il n'y a donc pas lieu de poursuivre au delà du terme indiqué des recherches qui, je le reconnais, auraient pu présenter plus d'intérêt qu'une sèche nomenclature. Que l'on en fasse retomber la faute non sur moi, mais sur l'incurie des municipalités!



Pontiboisbleau. — Y. Bourges, imp. breveté.

Info 283 AG AVE Convocation

L'assemblée générale de l'AVE aura lieu le samedi 29 juin 2019 à 18h à Valpuseaux au 7 rue de la Lieue. Voir convocation en pièce jointe. Nous vous attendons nombreux.

AVE
Association Valpuseaux histoire
7 rue de la Lieue
91720 VALPUSEAUX



Le 2 juin 2019

CONVOCATION

Chers Adhérents, et futurs Adhérents
Nous vous remercions d'assister à l'Assemblée générale de
l'Association Valpuseaux histoire :

Le samedi 29 juin 2019 à 18h

Au siège social de l'association :

**Le Prieuré
7 rue de la Lieue
91720 Valpuseaux**

Notre Mésse Matinale vous amène à partir de 17h45 pour la signature de la feuille de présence et si besoin le paiement de votre cotisation 2019.

Si vous désirez connaître l'association, n'hésitez pas à venir à cette assemblée générale.

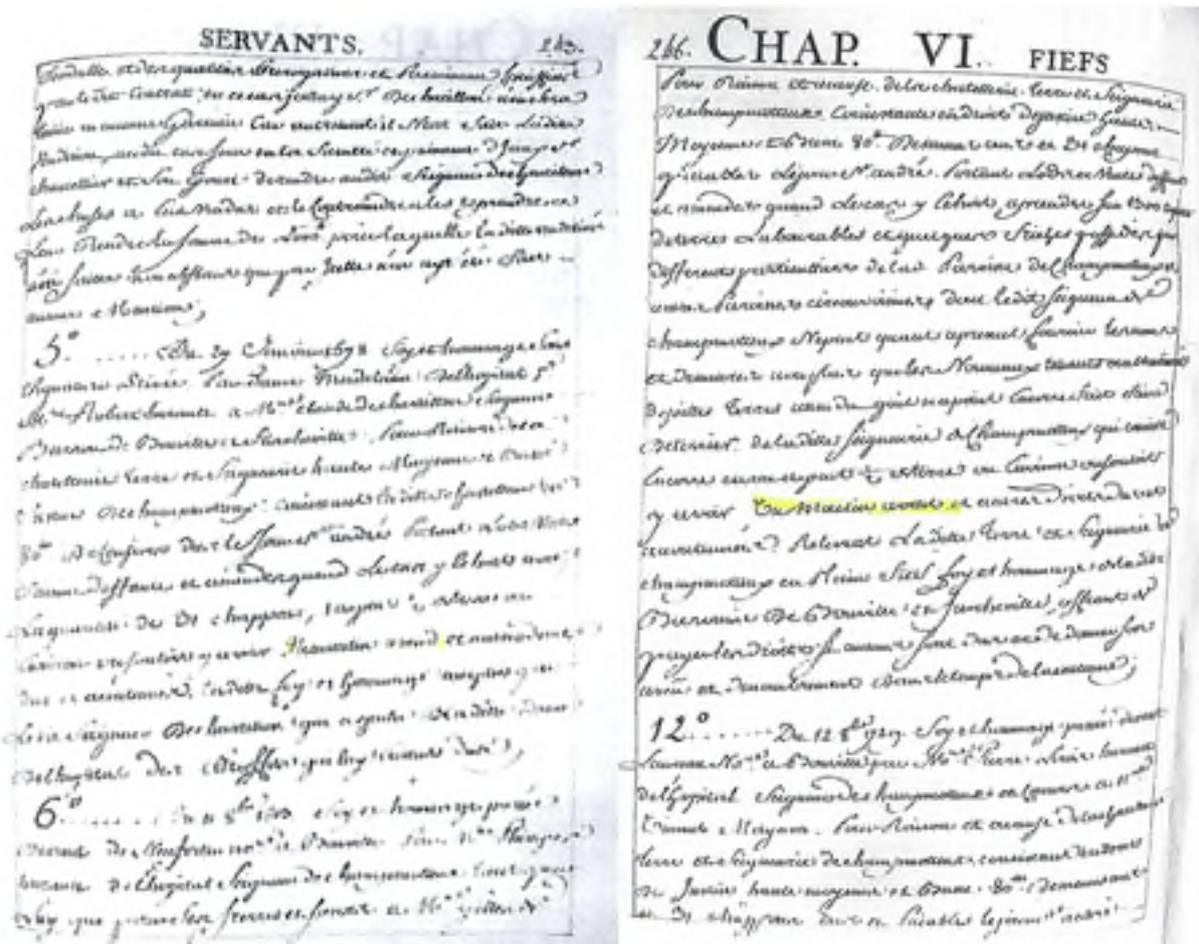
Cette assemblée générale sera suivie d'un apéritif dînatoire.
Vos conjoints et enfants sont cordialement invités.

Si vous le désirez, vous pouvez amener un plat, fromage, dessert, fruits ou une surprise. Mais ce n'est pas une obligation.

Bernadette et Xavier Christ

Info 284 Champmotteux moulin à vent 1578

Voici une info concernant Champmotteux et la découverte d'un moulin existant en 1578. Reste à localiser les ruines de ce moulin à vent, peut-être par vue aérienne. Merci pour vos retours.



Info 285 Salon de dentellières à Ormoy

Nicole Ginart nous informe d'un salon de dentellières le week-end prochain 15 et 16 juin à Ormoy-la-Rivière. L'exposition qui a été faite dans l'église de Valpuseaux sera dans l'église d'Ormoy.